

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2056

Ensemble immobilier 04198 – Terrain de sport du Taco - 20-22 rue de Nuits à Lyon 4e - Dépôt d'une déclaration préalable relative à la reconstruction d'un mur mitoyen.

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

**Rapporteur :** Mme GAY Nicole

<b>SEANCE DU 25 AVRIL 2016</b>
--------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2056 - ENSEMBLE IMMOBILIER 04198 – TERRAIN DE SPORT DU TACO - 20-22 RUE DE NUITS A LYON 4E - DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE RELATIVE A LA RECONSTRUCTION D'UN MUR MITOYEN. (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Situé dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, le terrain de sports dit « du Taco » est mitoyen de la copropriété située au 27 rue du Chariot d'or.

Des désordres sont apparus sur le mur mitoyen, il est nécessaire d'entreprendre la déconstruction du mur en pisé et la reconstruction d'un nouveau mur plus résistant aux contraintes du site et aux jeux de ballons.

Ces travaux nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable.

Cette opération, dont la réalisation sera confiée au titulaire du marché subséquent de travaux à bons de commande, est estimée à 100 000 €.

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 4<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

### **DELIBERE**

1. La déconstruction et la reconstruction du mur mitoyen dit « du Taco », situé 20-22 rue de Nuits à Lyon 4<sup>e</sup>, sont approuvées.

2. M. le Maire est autorisé à déposer l'autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation de cette opération et tout document afférent.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY